

Compte-rendu de la réunion du 24/10/19

Présents : Jean-Pierre Wanhem, Jean-Claude Rotkopf, Fabrice Decamps, Renaud Depagniat, Claude Anguilla, Mélanie Schlegel, Alexandre Bresson, Marianne Bluzat.

Excusé : Rémy Depagniat.

Absente : Léa Ratti.

1) Bilan de rentrée

- Manque encore quelques fiches de renseignements non fournies ou incomplètes. Une fiche d'inscription adulte a été remplie pour un enfant : Jean-Pierre envoie une fiche d'inscription enfant aux parents par mail.
- Manque quelques certificats médicaux.
- Manque un règlement et un règlement n'a été payé que de moitié.
- Licences : 61 licences avec dossier complet, 4 personnes en attente et un dossier qui arrive à la rentrée de la Toussaint. Soit une dizaine de licences en moins que l'année dernière.
- Présences aux cours :
 - o 9 babys
 - o 20 poussins 1^{ère} année et superpoussins
 - o 14 poussins 2^{ème} année, benjamins et minimes 1^{ère} année
 - o 20 adultes
- Le cours du jeudi est trop chargé. Jean-Claude propose de passer les élèves suivants au cours du mardi et vendredi : Alyssia Triviaux, Adem Jaballah, Valentin Thomas-Mendes et Aurélien Thomas-Mendes. Jean-Pierre rédige un mail aux parents pour le leur proposer.

2) Trésorerie :

- Accès internet au compte bancaire réactivé.
- Pour le moment, depuis la mise en place du prélèvement à la source, l'ASM paye les charges sociales des professeurs. Le trésorier l'a signalé et a provisionné le montant de ces charges au budget.
- Subventions prévisionnelles de la mairie : 6500 euros, dont 1000 euros exceptionnels pour les 50 ans de la section judo de Marcoussis. C'est-à-dire à peine plus que l'année dernière.
- Le budget est équilibré, la simulation est en cours d'élaboration.

3) Poste de professeur à pouvoir :

L'ASM n'a toujours pas de professeur pour remplacer Rémy Depagniat.

Jean-Claude Rotkopf remplacera Rémy le lundi lorsque ceci sera nécessaire.

Les adultes peuvent monter à Nozay lorsque Rémy sera absent.

Reste le problème des remplacements du cours pour les jeunes **du mardi et /ou du vendredi.**

Fabrice Decamps va déposer un dossier d'inscription au CQP (Certificat de Qualification Professionnel) afin de pouvoir être assistant professeur et être couvert par les diplômes des professeurs pour l'année prochaine. Le paiement de la formation est pris en charge par l'ASM.

4) Compétitions officielles :

- 9 novembre 2019 : ceintures de couleurs à Brétigny, à partir des cadets. Aucun judoka présenté.
- 10 novembre 2019 : championnat par équipe junior, par catégories de poids. Aucun judoka présenté.
- 16 novembre 2019 : coupe de rentrée pour les benjamins. Seule Camille Tcherbak est concernée. Jean-Claude s'occupe de lui proposer d'y participer.
- 17 novembre 2019 : tournoi minimes de l'Essonne, à Brétigny. Maixent ? et Ludovic Viguier sont concernés.
- 1 décembre 2019 : 1^{er} secteur benjamins. Maxence Lehamel-Menzein, Adam Ben Slama, Simon Jauffres, Camille Tcherbak, Tilio Cahn et Yoan Cardot sont concernés.
Mélanie et Renaud préparent la liste des élèves et les fiches d'inscription avec le poids.

5) Evènements du club :

- La coupe de Noël aura lieu le 13 décembre 2019.
Tous les élèves participeront à l'évènement en même temps cette année, y compris les babys.
Claude va effectuer une demande au Crédit Agricole afin d'avoir des médailles et des coupes.
Renaud s'occupe de préparer les feuilles d'inscription.
Renaud et Fabrice préparent les équipes et les soumettent aux professeurs.
- La vente de chocolats aura plutôt lieu avant Pâques cette année, au vue de l'échec des ventes à Noël l'année dernière.
- Les 50 ans du club auront certainement lieu le 17 mai 2020 s'il s'avère impossible d'obtenir le matériel et les salles nécessaires pour le 21 juin (jour de la fête de la musique et lendemain de la fête des écoles).
Jean-Pierre réserve la salle de basket et le dojo du gymnase en mairie et effectue une demande pour les barbecues, les tables, les chaises et les barnums.
Claude monte un budget et une demande éventuelle de participation sera effectuée aux participants.
Il faudra établir la liste des invités (anciens membres du club par exemple).
- Remise des grades : elle aura lieu le dimanche 21 juin.
Jean-Pierre réserve le dojo en mairie.
Les passages de grades s'effectueront cette année sur des horaires et dates prévues en avance, par lors des cours.

6) Matériel :

Les tatamis du club de Nozay seront stockés au dojo de Marcoussis qui pourra en disposer pour les évènements de l'association.